AB TRANS POMPAGE

Société par Actions Simplifiée Unique (SASU)

Au capital de 15 000 Euros

Siège social actuel : 16 Rue Champchevrier, 93240 Stains

848 313 466 R.C.S. Bobigny

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 20 JUILLET 2026

Le Lundi 20 juillet 2026 à 8h00, Monsieur Nabil BOUGHANEM, demeurant au 5 rue des silos à grains, 95460 Ezanville, associé unique de la société AB TRANS POMPAGE, a pris les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION : Transfert du siège social hors ressort

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société à compter du lundi 20 juillet 2026. Le siège social, qui était fixé au 16 Rue Champchevrier, 93240 Stains (RCS Bobigny), est désormais fixé à l'adresse suivante : 5 rue des silos à grains, 95460 Ezanville. La société fera l'objet d'une immatriculation modificative auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Pontoise, son nouveau ressort d'immatriculation.

DEUXIEME RESOLUTION : Modification des statuts

En conséquence de la résolution précédente, l'associé unique décide de modifier l'Article 4 des statuts de la société, qui sera désormais rédigé comme suit :

« Le siège social est fixé au : 5 Rue des Silos à Grains, 95460 Ezanville. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIEME RESOLUTION : Pouvoirs pour formalités

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité, de dépôt et de greffe prescrites par la loi. Le présent procès-verbal a été consigné sur le registre des décisions de l'associé unique.

Fait à Ezanville, le 20 juillet 2026.

Monsieur Nabil BOUGHANEM

Certifié conforme à l'original

Boughanem